

Alors que les cas suspects se multiplient au Mali
Pas de durcissement des mesures contre Ebola en Algérie

Page 2

Coopération algéro-française dans l'enseignement supérieur
10 000 cadres algériens formés en France

Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3412 - Dimanche 16 novembre 2014 - Prix : 10 DA

Chambres de commerce et d'industrie

Le redéploiement à l'ordre du jour

Page 4

Feux de forêt

Les superficies ravagées ont triplé cet été

Lire page 2

Dans un climat de guerre froide

Par Mohamed Habili

L'ancien chef du Kremlin, Mikhaïl Gorbatchev, n'avait pas craint de parler à l'occasion de la célébration du quart de siècle de la chute du Mur de Berlin de l'amorce d'une nouvelle période de guerre froide par suite de la crise ukrainienne, mais tout autant de la guerre économique qui en a résulté entre les pays occidentaux d'une part, et la Russie de l'autre. Le climat tendu dans lequel se tient le G20 de Brisbane en Australie n'est pas pour lui apporter la contradiction, du moins pas entièrement. Comme par hasard, des navires appartenant à la Russie, dont le plus puissant de sa flotte, sont venus croiser au large de l'Australie. D'où le déploiement de trois frégates du pays hôte envoyées à leur rencontre. D'une part, donc, quelque chose qui ressemble à une provocation, une prompt réponse de l'autre, avec à la clé une éventuelle escalade. En elle-même la séquence dégage un fort relent de déjà-vu. Le fait est qu'elle ne démerite pas du temps que l'on croyait à jamais révolu avec la chute du Mur de Berlin, ce symbole de la Guerre froide, où il est arrivé que les plus grandes puissances soient à deux doigts de s'affranchir des règles de la dissuasion pour se faire directement la guerre.

Suite en page 3

Saâdani parle d'une campagne contre le parti et contre Bouteflika

«Si le SG du FLN ne vous plaît pas...»

C'est une démonstration de force qu'a tenu à faire hier le secrétaire général du Front de libération nationale, Amar Saâdani, en réunissant 75 mouhafedhs du parti au siège central, comme réponse à ses détracteurs qui remettent en cause sa légitimité.

Lire page 3



Ph > E. Soraya/J. A.

Kadi à propos des attributions de marchés de travaux publics

«Les entreprises algériennes ne sont pas marginalisées»

Page 3

Prévu du 21 au 27 novembre

Un festival arabo-indien programmé en Algérie

Page 13

Feux de forêt

Les superficies ravagées ont triplé cet été

■ Selon un responsable de la Direction générale des forêts (DGF), les superficies des forêts touchées par les feux ont triplé par rapport à l'année dernière.

Par Ahcene Hadjam

La superficie des forêts touchées par les feux a atteint près de 38 000 hectares en 2014, soit plus que le triple de l'année précédente qui avait atteint 11 600 ha, a indiqué un responsable auprès de la Direction générale des forêts (DGF), Djamel Mammeri. La DGF a recensé plus de 4 600 foyers d'incendie en 2014, soit une moyenne de huit ha par incendie. C'est la wilaya de Sidi Bel-Abbès qui a connu le plus grand nombre d'incendies avec 14 000 ha parcourus par les feux, soit 30% de la superficie totale, précise le sous-directeur chargé de la protection du patrimoine forestier auprès de la DGF. Depuis 1963, une moyenne de 30 000 ha sont touchés annuellement par les incendies, une superficie «très importante» compte tenu du



PH/DK

l'Institut national de la recherche forestière qui n'a jamais été impliqué dans les campagnes de lutte contre les incendies de forêt lesquels constituent la première cause de la dégradation du patrimoine forestier. Aujourd'hui, préconise-t-il, il est temps de fédérer les efforts de toutes les structures concernées «pour que ces incendies de forêt soient gérés d'une manière plus moderne». Sur le plan technique, la DGF devrait renforcer son outil d'intervention par l'acquisition de nouveaux moyens afin de parvenir à mobiliser chaque brigade à 3 000 ha de forêts, alors que la Protection civile s'équipe, en conséquence, pour appuyer les forestiers. Pour cela, la DGF devrait acquérir, durant la période 2015-2019, une centaine de camions citernes, 200 kits et 500 véhicules de type «Station». Outre l'amélioration de la sensibilisation, les forestiers souhaitent aussi se doter d'avions (canadair) et d'hélicoptère pour lutter contre les incendies naissants étant donné que les forêts algériennes sont escarpées et habitées. Mais bien que la superficie touchée par les feux de forêt a augmenté en 2014, elle reste, toutefois, moins importante comparativement à 2012 qui avait enregistré plus de 89 000 ha de forêts parcourues par les feux, un record sur la dernière décennie. A. H.

patrimoine forestier «très limité» de l'Algérie estimé à 4,1 millions ha, observe-t-il. Ces 30 000 ha forment l'équivalent de l'effort d'investissement consenti chaque année par la DGF en matière de reforestation, selon le même responsable.

Plusieurs organismes manquent à leurs engagements

Outre les conditions climatiques qui jouent un rôle dans la propagation du phénomène,

d'autres facteurs contribuent à l'augmentation des feux de forêts dont les carences en matière de prévention et de sensibilisation. «En matière de prévention, il y a des efforts qui sont mobilisés mais beaucoup reste à faire puisque certains organismes et entreprises concernés ne réalisent pas leurs prévisions arrêtées au début de campagne», regrette Mammeri. C'est le cas, entre autres, de la Sonelgaz qui est obligatoirement chargée de procéder au nettoyage des tranchées de haute tension qui traver-

sent les massifs forestiers, ainsi que de la SNTF censée nettoyer les accotements des voies ferrées chaque début d'été afin de prévenir contre les incendies. Pour mener des concertations avec tous les organismes concernés, la DGF prévoit d'organiser un atelier prochainement pour discuter de l'amélioration de l'outil d'intervention des actions de prévention et de sensibilisation contre les feux de forêt. A cet effet, Mammeri recommande d'associer également la recherche scientifique à travers

Alors que les cas suspects se multiplient au Mali

Pas de durcissement des mesures contre Ebola en Algérie

Bamako est aujourd'hui gagné par la panique de la maladie du virus Ebola. Depuis le mois d'octobre, les cas suspects se multiplient de plus en plus dans les structures sanitaires au Mali. Trois personnes sur quatre cas testés positifs au virus sont décédées, selon un communiqué du ministère malien de la Santé, qui fait état de plus de 250 personnes sous surveillance. Le cas malien fait changer la donne, mais pour l'instant les autorités algériennes n'ont pas, a priori, durci les mesures préventives prises pour faire face à cette maladie mortelle. «Aucune mesure spéciale n'a été prise par le ministère de la Santé», avait affirmé Slim Belkessam, chargé de communication au ministère de la Santé. Selon lui, la situation n'est pas alarmante. Les autorités sanitaires estiment que le dispositif actuel est suffisant pour faire face à la situation. Région frontalière avec le Sud algérien, ces cas confirmés, constitueraient un véritable danger pour les habitants du Sud. Ebola est connu pour être un redoutable virus, à propagation foudroyante. L'immigration massive à laquelle fait face le Sud de l'Algérie de la part des habitants de certains pays voisins, dont le Mali, qui fuient la mal-vie, les guerres, l'insécurité, la famine et autres aléas, pourrait favoriser la propagation de ce virus désormais aux portes de l'Algérie. A ce jour, aucun cas d'affection n'a été enregistré sur le territoire national. Le risque épidémique du virus Ebola en Algérie est jugé «faible» par la cellule de veille constituée d'experts de différentes spécialités. Toutefois, toutes les mesures ont été prises pour faire face à toute éventualité. Dans ce cadre, le dispositif mis en place consiste en le renforcement en médecins et équipements de toutes les structures sanitaires déjà installées au niveau des ports, aéroports et postes fron-



taliers terrestres. Des mesures de prévention, notamment dans les zones frontalières, ont été prises. «Des opérations de dépistage et de diagnostic sont menées aux frontières», selon le ministère de la Santé. Ces mesures préventives s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif de dépistage et de diagnostic précoce élaboré par le ministère de la Santé. «Tous les voyageurs qui passent par la frontière algérienne sont soumis à un contrôle médical rigoureux», a-t-il affirmé. Par ailleurs, la France vient de décider d'étendre à partir d'hier son dispositif de contrôle des passagers aux vols en provenance de Bamako, au Mali. «Dans le cadre de la lutte contre le virus Ebola, et du fait de l'évolution de la situation épidémiologique, le dispositif de contrôle et de suivi des passagers sera étendu aux vols en provenance de Bamako», a indiqué, hier, le ministè-

re français de la Santé. «La situation au Mali est inquiétante. J'ai décidé de me rendre à Bamako pour rencontrer les autorités maliennes pour voir comment on peut changer d'échelle», a pour sa part expliqué Annick Girardin, secrétaire d'Etat au développement et à la Francophonie. Selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'épidémie a fait 5 177 morts sur 14 413 cas dans huit pays, notamment en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone. A noter que des tests de vaccins anti-Ebola pourraient être menés dès décembre, selon une annonce de l'OMS. «Des tests sur des vaccins contre l'Ebola seront menés si possible en décembre prochain en Afrique», avait déclaré à Genève le D^r Marie-Paule Kieny, directrice générale de l'organisation.

Meriem Benchaouia

Accusé d'incitation à attroupement à Seddouk Rachid Nekkaz devant le juge instructeur

Arrêté par la police jeudi à Seddouk, l'ancien candidat à l'élection présidentielle d'avril dernier (2014), Rachid Nekkaz, a été entendu hier par le parquet d'Akbou pour le chef d'inculpation retenu à son encontre, à savoir «incitation à attroupement». L'affaire a été ensuite confiée au juge instructeur qui devait décider de son sort. L'ancien candidat à la présidentielle d'avril dernier s'est rendu jeudi à Seddouk dans la wilaya de Béjaïa pour promouvoir sa marche qu'il a entamée il y a deux semaines et qui va s'achever le 28 du mois en cours à Alger. Une action à travers laquelle il réclame «un changement pacifique». Un collectif d'avocats a été constitué par la LADDH pour défendre l'accusé qui pourrait bénéficier d'une liberté provisoire, nous dit-on. Pour rappel, le bureau de wilaya de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADDH) a «dénoncé les atteintes au droit de réunion et d'expression pourtant garanties par les textes de la République». Il a interpellé le parquet et a demandé «sa libération immédiate et la levée de la poursuite judiciaire», rappelant «le respect des droits fondamentaux et des instruments internationaux des droits de l'homme ratifiés par l'Algérie». Selon la LADDH «il n'y a pas eu d'attroupement, il s'agit d'une qualification, car il était à la rencontre des citoyens et de ce fait il a tous les droits de s'exprimer, de se déplacer dans le territoire algérien, de rencontrer et discuter avec des citoyens».

Hocine C.

Saâdani parle d'une campagne contre le parti et contre Bouteflika

«Si le SG du FLN ne vous plaît pas, destituez-moi»

■ C'est une démonstration de force qu'a tenu à faire hier le secrétaire général du Front de libération nationale, Amar Saâdani, en réunissant 75 mouhafedhs du parti au siège central, comme réponse à ses détracteurs qui remettent en cause sa légitimité.

Par Nacera Chennafi

Comme prévu, le secrétaire général du Front de libération nationale, Amar Saâdani, a réuni hier, au siège central du parti, les 75 mouhafedhs, pour lancer des messages à l'adresse de ses adversaires qui comptent lui couper la route avant le congrès du FLN attendu le premier trimestre 2015. Dans un discours qu'il a prononcé à cette occasion, Saâdani dira que la présence de tous les mouhafedhs à cette réunion est un signal fort que le FLN «se porte bien» et que «la base est avec nous», a-t-il ajouté.

Ce n'est pas tout puisqu'il a tenu à souligner aussi que le FLN ne peut pas être géré «à partir d'une villa», allusion à ses détracteurs, dont Abdelaziz Belkhadem et le groupe Belayat.

Saâdani s'est montré confiant en son avenir, lançant aux mouhafedhs : « Si le secrétaire général du FLN ne vous plaît pas alors destituez-moi ».

C'est une démonstration de force qu'a tenu à faire hier le secrétaire général du Front de libération nationale, Amar Saâdani en réunissant 75 mouhafedhs du parti au siège central, comme réponse à ses détracteurs qui remettent en cause sa légitimité.

La réunion des mouhafedhs a été également une occasion pour Saâdani de défendre ses positions, en soulignant qu'«appeler à l'instauration d'un État civil, à la séparation des pouvoirs ou encore revendiquer notre droit de diriger le gouver-



nement, ayant une majorité, est considéré comme un crime par nos adversaires». S'adressant toujours à ses détracteurs, il dira que comme SG du FLN il assume seul ses positions.

Devant les 75 mouhafedhs, Amar Saâdani dira : « Cette campagne est dirigée contre le pays, contre un président élu et contre un parti qui prône le dialogue ». Ainsi, selon lui, ses adversaires ne visent pas uniquement sa personne mais le président de la République, le vieux parti et l'Algérie.

Dans ce contexte, il s'est interrogé sur les objectifs de cette campagne contre le FLN, lançant : « Que voulez-vous du FLN ? » A ce propos, il a tenu à

affirmer que les militants de son parti n'acceptent pas de jouer le rôle « de fonctionnaires », avant de rassurer que les élus du FLN ne se contenteront pas d'applaudir et de lever la main. « On refuse d'être comparés au zéro. Nous avons nos positions et nous les défendons », a-t-il dit.

Enfin, le SG du FLN a annoncé son intention « de saisir le tribunal militaire contre un site d'information appartenant à un responsable militaire qui m'a accusé de coopérer avec la DST (services secrets français) ».

Il est à souligner que la réunion des mouhafedhs du FLN intervient au lendemain du retour de la protestation au sein du parti, à travers l'organisation

de deux sit-in devant le siège central en début du mois en cours. Dans une récente déclaration à la presse, Saâdani avait accusé Abdelaziz Belkhadem d'être derrière cette protestation. Ainsi, à l'approche du congrès du parti, tous les moyens semblent permis pour les deux camps d'assurer leur positionnement en attendant que ce grand rendez-vous tranche et désigne celui qui sera SG du FLN avec une légitimité complète.

Il est à noter que la réunion d'hier a été sanctionnée par un communiqué dans le quel les mouhafedhs ont affirmé leur soutien à Amar Saâdani.

N. C.

Kadi à propos des attributions de marchés de travaux publics

«Les entreprises algériennes ne sont pas marginalisées»

Les entreprises algériennes de travaux publics ne sont pas marginalisées des programmes du secteur. C'est en tout cas la réplique du ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, qui, en réponse à la question d'un journaliste sur les attributions de plusieurs marchés de travaux publics aux firmes étrangères, a précisé que les entreprises algériennes sont bel et bien associées à de nombreux projets.

M. Kadi, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse consacrée la présentation des objectifs de la 12^e édition du Salon international des travaux publics qui se tiendra du 19 au 23 novembre en cours à Alger, a précisé que les entreprises nationales, publiques ou privées, sont également parties prenantes des réalisations du secteur des travaux publics. Le ministre bat le rappel des projets

de construction de douze pénétrantes reliant plusieurs ports à l'autoroute Est-Ouest et dont plusieurs, rappelle-t-il, ont été confiés à des entreprises algériennes publiques et privées. Le ministre a indiqué, d'autre part, que le partenariat était l'un des choix pour lequel l'Algérie a opté, précisant que l'un des principaux objectifs de la 12^e édition du Salon international des travaux publics est de stimuler ce genre d'actions, que ce soit entre les entreprises algériennes ou entre ces dernières et leurs homologues étrangères.

A ce propos, il a précisé que parmi les 429 exposants de ce salon, 212 sont des sociétés étrangères représentant 19 pays dont la Chine, les Etats-Unis, l'Italie, la France et l'Allemagne ainsi que la Grèce comme invitée d'honneur, tandis que la participation algérienne comptera 217 sociétés. Le ministre a pré-

cisé que cette manifestation économique serait aussi l'occasion pour les sociétés participantes de s'informer des divers projets inscrits dans le domaine des travaux publics (travaux routiers, réalisations portuaires et aéroportuaires...).

Interrogé sur les capacités de la main-d'œuvre nationale et le recours à des travailleurs étrangers pour la réalisation des projets de son secteur, M. Kadi a indiqué que les entreprises étrangères employaient un petit nombre d'expatriés contre des centaines de cadres et de travailleurs algériens.

Par ailleurs, Abdelkader Kadi a précisé que les cadres algériens bénéficiaient de formation à l'étranger pour mieux maîtriser les nouvelles techniques relevant du domaine des travaux publics.

Le ministre a même fait état de l'exigence faite aux sociétés

étrangères pour l'ouverture de classes de formation à même d'améliorer les capacités techniques du personnel algérien dans le domaine de la réalisation des ouvrages d'art.

Abordant le projet de l'autoroute Est-Ouest, le ministre a souligné que le retard de son parachèvement s'explique par les réserves émises par la partie algérienne sur la qualité des travaux réalisés sur certains tronçons, comme c'est le cas à Constantine lorsque l'Algérie a résilié le contrat avec la société japonaise Cojaal pour non-respect des délais de réalisation.

Interrogé sur la réfection de tronçons d'autoroute détériorés par des glissements de terrain à Lakhdaria (Bouira), le ministre a fait savoir que le dossier était examiné par des bureaux d'études avant l'intervention des entreprises pour engager les travaux nécessaires. Yazid M.

LA QUESTION DU JOUR

Dans un climat de guerre froide

suite de la page Une

Chacun sait bien pourtant qu'en l'occurrence les risques d'un affrontement sont nuls. N'empêche, si par guerre froide on entend une situation de conflit manquant continuellement de déboucher sur de vraies hostilités, alors il n'y pas de raison de refuser cette qualification à l'état actuel des relations entre Occidentaux et Russie. Le menu concocté par les Australiens ne prévoit pas de discussion sur la guerre économique, qui quant à elle est d'ores et déjà une réalité, mais seulement sur la dévalorisation du rouble, ce qui, il est vrai, est susceptible d'en tenir lieu, dans la mesure toutefois où la tendance générale est à la détente. Or c'est tout le contraire qui s'observe. Il serait assez surprenant que le sommet de Brisbane débouche ne serait-ce que sur une relative amélioration des relations russo-occidentales.

A la façon dont il a commencé, il faudrait plutôt s'attendre à ce qu'il se traduise par leur aggravation. Encore qu'on puisse estimer un bon signe le simple fait qu'il puisse se tenir dans la conjoncture actuelle. Il n'en reste pas moins que l'hypothèse la plus forte est qu'il donne lieu à un redoublement de tension non à une baisse de celle-ci. Il ne dépend pas en effet de la tournure prise par les discussions sur les sujets inscrits à l'ordre du jour, du reste assez indépendants les uns des autres, ou sur l'un d'entre eux en particulier, pour qu'une amélioration survienne, mais des concessions que les deux bords sont prêts à se faire sur le dossier ukrainien, qui ne peut être débattu qu'en marge du sommet. Aucun accord, aucune avancée majeure, sur aucune des questions convenues, qui serait réalisée ne permettrait cependant de dire que ce sommet a été un succès si par ailleurs ses travaux prenaient fin sans que les positions respectives des parties prenantes au conflit ukrainien ne se soient en quelque façon rapprochées. C'est à cette seule aune, qui pourtant est étrangère à son ordre du jour, qu'il sera au bout du compte jugé. De sorte que si Occidentaux et Russes se séparaient sur les mêmes positions en cette matière précise que celles qu'ils avaient en se rencontrant, il se peut que ce soit pour ne plus se revoir dans le même cadre. La Russie ayant été exclue du G8, il ne serait pas étonnant qu'elle le soit aussi du G20 si le sommet d'Australie se terminait sur un échec relativement à la crise ukrainienne.

M. H.

Chambres de commerce et d'industrie

Le redéploiement à l'ordre du jour

■ Si par le passé, la Caci, par le biais de sa commission fiscalité, émettait des avis et recommandations sur les projets de loi des finances, il n'en est plus rien. Et au regard de l'évolution économique nationale et son insertion dans l'économie mondiale, la refondation s'impose pour imprimer à ces institutions une dynamique féconde...

Par Magda Malek

Les chambres de Commerce et d'Industrie sont probablement les plus anciennes institutions de représentation des intérêts économiques et commerciaux du secteur privé dans le monde. En Algérie, ces institutions avaient été créées par la colonisation dans les principales villes portuaires pour servir les intérêts des colons et faciliter l'acheminement des marchandises, issues de l'exploitation des terres algériennes, vers la métropole. Au lendemain de l'indépendance et compte tenu des choix politico-économiques opérés à cette époque, ces institutions avaient fini par ne plus être opérationnelles. Depuis avec l'introduction

des réformes économiques et l'instauration de l'économie de marché elles sont apparues comme des espaces intermédiaires incontournables et constituent le cadre idoine de dialogue et de concertation entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques. Mais ce n'est véritablement qu'en 1996 avec l'avènement de deux décrets exécutifs que la rupture avec les schémas du passé est rompue et qu'une vision novatrice inspirée des modèles des Chambres de commerce de type continental prend forme d'autant que la perception des Chambres de commerce par les opérateurs économiques s'en trouvait dévoyée avec une conséquence directe sur le niveau des cotisations versées à CNC, qui s'est réduit en peau de chagrin en 1991 (600 000) alors qu'il atteignait en 1988, 11 millions de dinars. Le passage de 20 Chambres de commerce et d'Industrie à 48 en 2007 marque ainsi la volonté de désengagement de l'Etat de la sphère économique et commerciale. Mais malgré les amendements parfois nécessaires et parfois déstabilisants opérés, la Caci (Chambre algérienne de commerce et d'industrie) a perdu de son audience et de sa crédibilité et se retrouve de moins en moins sollicitée aussi bien par les pouvoirs publics que par les organismes étrangers qui préfèrent s'adresser à des organisations professionnelles privées pour recueillir avis et suggestions sur les questions économiques et commerciales qui les concernent. Si par le passé, la Caci, par le biais de sa commission fiscalité, émettait des avis et



recommandations sur les projets de loi des finances, il n'en est plus rien. Et au regard de l'évolution économique nationale et son insertion dans l'économie mondiale, la refondation s'impose pour imprimer à ces institutions une dynamique féconde et les insérer dans le processus de développement national en pleine effervescence de manière à leur attribuer leur rôle qui est à la fois un espace de concertation entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques et un catalyseur de l'activité socio-économique au niveau local et natio-

nal. En conséquence une nouvelle consécration légale les réhabilitant dans leur rôle et leurs fonctions devient une étape impérieuse pour leur dynamisation et l'élargissement de leurs champs d'activités. En tout état de cause, quelle que soit la piste prônée, cette dernière devra déboucher au minimum sur l'institution d'un véritable réseau de Chambres de commerce et d'industrie doté d'un statut d'établissement public à caractère professionnel leur conférant une véritable représentation des intérêts généraux des opérateurs

économiques détenteurs de registre du commerce auprès des pouvoirs publics, locaux et nationaux et une mission de service public, de même que cette nouvelle configuration devra requérir une consultation concernant les projets de textes et mesures à prendre concernant les entreprises et l'activité économique et une réelle implication des opérateurs économiques (affiliation automatique, reconnaissance basée sur le principe de l'élection...).

M. M.

Protection de l'environnement 8 000 personnes formées dans le domaine

UN EFFECTIF de 8 000 personnes a été formé pour la période 2010-2014, par le Centre national des formations à l'environnement (CNFE), a-t-on appris samedi dans un communiqué du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (MATE). Les 8 000 personnes réparties dans 30 thématiques liées à la protection de l'environnement ont été formées dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action pour le renforcement des capacités nationales en matière de gestion environnementale.

Les 260 sessions de formation et de qualification au profit de toutes les catégories de fonctionnaire du MATE à différents niveaux, visent également à «favoriser le développement et l'émergence des compétences», a précisé la même source. Selon le ministère, «les formations ont touché également des partenaires et des acteurs clés de la mise en œuvre du plan d'action environnemental», à l'instar des gestionnaires des centres d'enfouissement technique, de la police de l'urbanisme et de l'environnement, de la Gendarmerie nationale, des magistrats et des agents communaux chargés des questions environnementales. Dans la poursuite de son effort en matière de formation, le MATE procédera dimanche au lancement du programme de formation des inspecteurs de l'environnement ainsi que la remise des diplômes et des attestations pour le personnel du secteur dont les agents ayant suivi un cycle de formation dans les domaines de la prévention des risques et de l'accueil.

R. T.

Une production prévisionnelle de 7 millions de litres d'huile d'olive

La saison oléicole s'annonce prometteuse

Les services agricoles de la wilaya de Tizi Ouzou s'attendent à une saison oléicole prometteuse par rapport à l'année dernière. En effet, selon les prévisions des mêmes services pas moins de 400 000 tonnes seront récoltées durant la saison 2014/2015 contre 288 000 tonnes l'année écoulée. S'agissant du rendement prévisionnel d'un hectare de

la superficie globale de l'ordre de 29 405 hectares, il atteindra les 14 quintaux. Alors que la trituration d'un quintal donnera cette année 18 litres contre, soit 7 millions de litres de l'huile d'olive contre 4 millions de litres lors de la précédente récolte. Pour les besoins de la transformation de l'olive en huile, quelque 475 huileries dont 125

modernes. Par ailleurs, pour permettre la régénération des oliviers détruits par les feux de forêts qui constituent l'essentiel des 20 000 arbres fruitiers réduits en cendre l'été dernier dans la wilaya, les mêmes services vont procéder prochainement à la distribution au profit des paysans de quelque 220 plantes d'oliviers.

Lancée vendredi par des associations

Campagne de lutte contre la violence faite aux femmes

Une campagne de sensibilisation pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes a été initiée par des associations et des institutions nationales et internationales, pour une période de 16 jours, a indiqué l'association pour l'information sur les drogues et Sida, AIDS Algérie.

La campagne qui se poursuivra jusqu'au 30 novembre et cible les wilayas d'Alger, d'Oran, de Saïda et de Tamanrasset a pour objectif «de sensibiliser les femmes sur les questions de vulnérabilité au VIH/Sida dans les situations de violence qu'elle soit verbale, physique, émotionnelle, sexuelle ou économique», a expliqué la même source.

L'objectif est que les femmes puissent prendre connaissance de leurs droits et de la protection que les différents textes de loi et mécanismes mis à leur disposition en Algérie leur garantissent.

La campagne comprendra des journées de sensibilisation dans les rues, les marchés, les lieux de rassemblement des femmes en particulier les salles d'attente, les quartiers vulnérables, les centres de formation professionnelles et les universités.

AIDS Algérie a souligné également, que la campagne sera accompagnée d'actions novatrices comme les concours photos sur la violence, le ciné club, les groupes de discus-

sion avec les femmes victimes de violence y compris celles vivant avec le VIH et aussi le renseignement d'un questionnaire sur la violence du partenaire intime, la collecte de témoignage des femmes victimes de violence et le lancement de plusieurs discussions et messages sur ce thème sur les réseaux sociaux.

Il y a lieu de noter que la campagne est initiée par les associations Aids Algérie, El Hayet, Femmes en communication, Santé Sidi El Houari et jeunesse Plus avec l'appui de l'ONUSIDA, l'UNFPA et le ministère de la Santé, de la Population et la Réforme hospitalière.

Ghania D.

Transport aérien

Booster le trafic international avec les pays émetteurs de touristes

■ La nouvelle tour, dont la réception est prévue pour fin mars 2016, permettra d'améliorer les conditions de travail des aiguilleurs du ciel et traduit la volonté de doter Ghardaïa de moyens lui permettant de développer un trafic international, notamment avec les pays émetteurs de touristes.

Par Farès D./APS

Les travaux de réalisation d'une nouvelle tour de contrôle aux normes internationales ont été lancés au niveau de l'aéroport international «Moufidi-Zakaria» de Ghardaïa, a-t-on constaté.

Cette nouvelle structure aéroportuaire, dont les travaux ont été confiés à une entreprise chinoise, s'inscrit dans le cadre du projet de développement et de modernisation de la gestion de l'espace aérien national, décidé par les pouvoirs publics pour cinq aéroports (Alger, Oran, Constantine, Ghardaïa et Tamanrasset), a indiqué le directeur des transports de la wilaya de Ghardaïa, Mohamed Zouatine.

La nouvelle tour de contrôle sera réalisée sur une superficie de 2 000 m², en structure mixte (béton armé et charpente métal-

lique) sur une hauteur de 50 mètres, avec une vigie d'une superficie de 53 m², selon la fiche technique du projet. D'un coût de plus de trois milliards de dinars, ce projet qui sera doté d'équipements de radionavigation les plus modernes et de balisage de haute intensité, permettant respectivement le guidage des avions au vol, au décollage et à l'atterrissage nocturnes, doit répondre aux normes et recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en matière de sûreté, sécurité et qualité de service, a souligné le directeur des transports de Ghardaïa. Une attention particulière a été accordée aux aspects architectural et environnemental dans la réalisation de cette structure, notamment dans sa conception architecturale novatrice, ses aménagements extérieurs, la voirie et les espaces verts, a-t-il ajouté. Ce

genre de structures est à même de contribuer au développement et à la qualité des aéroports, dont celui de Ghardaïa appelé à devenir un Hub régional et à accueillir des appareils de gros tonnage nécessitant des structures modernes en matière de sécurité de la navigation aérienne, a souligné la même source.

La nouvelle tour, dont la réception est prévue pour fin mars 2016, permettra d'améliorer les conditions de travail des aiguilleurs du ciel et traduit la volonté de doter Ghardaïa, réputée pour ses potentialités économiques, de moyens lui permettant de développer un trafic international, notamment avec les pays émetteurs de touristes, selon les responsables locaux de l'Établissement national de la navigation aérienne (ENNA).

Près de 5 000 voyageurs ont transité par l'aéroport Moufidi-Zakaria de Ghardaïa, sur 243



Ph/D. R.

mouvements de vol durant l'année écoulée 2013, d'après un bilan de la direction locale des transports, qui fait aussi état du frêt de 30 750 tonnes de marchandises à partir de cet aéro-

port.

F.D./APS

Sommet du G20

Accélérer la mise en place de la banque de développement

Les cinq pays émergents des Brics ont affiché hier, en marge du G20, leur volonté de renforcer leur coopération et d'accélérer la mise en place de leur banque de développement, pour une meilleure représentation au sein de la gouvernance financière mondiale. Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud s'étaient entendus en juillet pour créer une banque de développement et un fonds de réserve d'urgence, érigés en contrepoids à la Banque mondiale (BM) et au Fonds monétaire international (FMI), régulièrement critiqués pour leur incapacité à refléter l'ascension des grandes économies émergentes.

En marge du sommet des dirigeants du G20 ce week-end à Brisbane, en Australie, la présidente brésilienne Dilma Rousseff et ses partenaires ont appelé à hâter les préparatifs pour mettre sur pied la banque de développement des Brics, dotée de 50 milliards de

dollars.

La création de cette institution est fondamentale pour «gonfler notre rôle économique et financier», a indiqué M^{me} Rousseff.

«Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut aller plus vite, pour que la banque soit établie dès que possible», a commenté Zhu Guangyao, vice-ministre chinois des Finances. «Chaque pays doit identifier des projets réalistes nécessitant d'être soutenus, afin que la banque puisse immédiatement commencer ses financements lorsqu'elle sera lancée».

De son côté, le Premier ministre indien a rappelé «l'objectif d'un lancement de la banque en 2016». «Notre candidat pour la présidence de la banque sera bientôt nommé».

«Il faut que les marchés émergents soient mieux représentés, que leur voix se fasse davantage entendre dans les structures de la

gouvernance mondiale», a insisté Zhu Guangyao. «Nous avons une demande très claire, spécifique : nous voulons que la réforme de la gouvernance du FMI soit ratifiée par les Etats-Unis dès que possible. Il n'y a aucune raison pour qu'elle soit encore retardée», a tonné le vice-ministre chinois.

Adoptée en 2010, la refonte du FMI prévoit un doublement de ses ressources permanentes et un rééquilibrage de sa gouvernance, mais son entrée en vigueur est suspendue à l'approbation du Congrès américain, bloquée par l'opposition républicaine. Les deux institutions des Brics pourraient leur permettre de renforcer la pression, mais de l'avis des experts, elles ne seront pas en mesure de détrôner le système mondial actuel : leurs fonds seront limités, leur expertise incertaine, et la dominance probable exercée par la Chine inquiète, soulignent-ils.

Hani S.

Marchés

L'euro se stabilise face au dollar

L'euro se stabilisait face au dollar vendredi, dans un marché sans élan, ballotté entre des indicateurs encourageants aux Etats-Unis et des inquiétudes sur la santé de la zone euro.

La monnaie européenne valait 1,2483 dollar vendredi soir, contre 1,2476 dollar jeudi soir. Elle progressait face à la monnaie nipponne, à 145,84 yens contre 144,42 yens jeudi, comme le dollar, qui s'échangeait à 116,54 yens contre 115,75 yens. «L'euro a été globalement à l'équilibre cette semaine, les nouvelles en provenance d'Europe n'ont pas fait de vagues pour la

monnaie unique», relevait un analyste chez Spreadex. La devise européenne restait sous la pression des inquiétudes persistantes sur la santé économique de la zone euro, qui pourraient pousser la Banque centrale européenne (BCE) à agir de nouveau pour stimuler la reprise, relevaient les analystes. De plus, comme le faisait remarquer un analyste chez CMC Markets, la divergence des politiques monétaires de la Réserve fédérale américaine (Fed) et de la BCE implique que l'euro ne peut s'apprécier que faiblement avant de nouveaux mouvements de ventes. Dans un marché dans l'ensemble peu

animé depuis le début de la semaine en l'absence de grandes nouvelles économiques, le dollar profitait vendredi de l'annonce d'une hausse des ventes de détail en octobre, de 0,3% par rapport à septembre, mois où elles avaient baissé pour la première fois en sept mois.

Ces chiffres «vont apporter un grand soulagement aux observateurs après les mauvais chiffres de septembre», notait Dennis de Jong UFX.com.

«Même si ces chiffres ne sont pas fabuleux, la hausse robuste a renversé le repli des mois précédents et reflète un optimisme grandissant au sein de la plus

grosse économie mondiale», expliquait M. de Jong.

De son côté, la livre britannique baissait face à la monnaie européenne, à 79,94 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,5654 dollar.

La devise suisse montait un peu face à l'euro, à 1,2011 franc suisse pour un euro, comme face au dollar, à 0,9621 franc suisse pour un dollar.

La monnaie chinoise a terminé à 6,1300 yuans pour un dollar, contre 6,1261 yuans la veille. L'once d'or a fini à 1 169 dollars au fixing du soir, contre 1 161,75 dollars jeudi.

R.E.

Commerce

Accord de libre-échange entre Corée du Sud et Nouvelle-Zélande

LA CORÉE du Sud et la Nouvelle-Zélande se sont entendues hier sur un accord de libre-échange, en marge du sommet du G20 en Australie, concluant ainsi cinq années de négociations, a annoncé le Premier ministre néo-zélandais, John Key.

Cet accord doit permettre de doper les échanges bilatéraux entre les deux pays, dont le volume est estimé à 4 milliards de dollars néo-zélandais (2,52 milliards d'euros) pour les 12 mois achevés fin juin.

La Nouvelle-Zélande, sixième partenaire commercial de la Corée du Sud, «se trouvera désormais au même niveau que les pays ayant déjà des accords de libre-échange avec la Corée du Sud, comme les Etats-Unis, le Chili et l'Union européenne (UE)», a commenté M. Key, invité au sommet du G20, la Nouvelle-Zélande ne faisant pas partie du groupe des pays les plus riches du monde.

L'accord conclu entre Séoul et Wellington, qui doit encore faire l'objet d'une signature formelle, permettra aux exportateurs néo-zélandais d'obtenir des droits de douane sensiblement réduits.

La Nouvelle-Zélande exporte notamment vers la Corée du Sud des cargaisons de bois, des fruits, des produits laitiers et de l'aluminium, tandis que les Sud-Coréens l'approvisionnent en biens électroniques, en automobiles et en mécanique lourde, selon des statistiques officielles.

Nawel T.

Oran

Sidi El-Houari bientôt classé site à sauvegarder

■ Le dossier du classement du quartier de Sidi El-Houari devra connaître bientôt son épilogue. En effet, le 4 novembre dernier, le dossier de classement du site comme secteur à sauvegarder a été présenté au Secrétariat général du gouvernement par un architecte du groupe Atelier Sidi el Houari (ASH), Djillali Tahraoui, représentant la société civile, en présence de deux architectes relevant de la Direction de la culture de la wilaya d'Oran.

Par Rachid Ch.

Cette présentation a été faite en présence d'un représentant du ministère de la Culture, précise-t-on. «Après exposé, l'adhésion des membres présents a été totale. Les réserves émises après l'approbation de la commission nationale des biens culturels, en juin 2011, par les secteurs de l'intérieur et de l'environnement ont été dépassées», souligne M. Tahraoui, ajoutant que le dossier de classement de Sidi El-Houari comme secteur protégé a été définitivement clos et le décret sera proposé à la publication.

La même source a indiqué, par ailleurs, que les réserves émises auparavant et concernant la limitation du secteur de sauvegarde du quartier de Sidi El Houari ont été définitivement levées. En outre, cette décision s'accorde avec les sollicitations de la société civile et est déjà approuvée par le ministère de la Culture. Ces réserves concernaient l'inclusion du quartier de Derb à celui de Sidi El Houari, précise l'architecte. Le 15 mars 2014, un expert en charge du patrimoine, auprès du ministère de l'Intérieur, accompagné du

premier responsable de l'Office de la gestion des biens culturels et d'autres cadres, a visité le vieux quartier de Derb, indique-t-on. Lors de sa visite, l'expert a découvert la richesse du patrimoine que renferme ce quartier, à l'instar de nombreuses maisons pittoresques, la mahkama juive, l'ex-synagogue, les tunnels, le fort espagnol de St-André, la tour de Gorda, entre autres.

«Vieil Oran», un quartier chargé d'histoire

Le même expert a tenu, le lendemain, une rencontre, présidée par le secrétaire général de la wilaya, regroupant l'ensemble des acteurs (direction de la Culture, APW, mouvement associatif et APC, entre autres). Au terme de cette rencontre, les réserves ont été levées et le projet initial a été retenu tel que défini dans le plan initial des limites du secteur de sauvegarde, indique-t-on encore.

«Avec son classement, le quartier de Sidi El-Houari devient un secteur sauvegardé avec une réglementation spécifique et des projets spécifiques», souligne M. Tahraoui, ajoutant que «c'est un



Ph. DR

pas vers la sauvegarde du patrimoine. Cela évite les constructions et les démolitions anarchiques. Celui qui doit construire doit répondre à un cahier des charges des plus rigoureux, exigeant l'intervention de spécialistes». Pour rappel, la sauvegarde du patrimoine historique et culturel de la ville d'Oran a fait mobiliser les citoyens jaloux de leur ville et de son histoire, et a donné lieu à la mise en place d'un comité de quartier, basé à Sidi El Houari, regroupant des habitants de l'antique quartier. Ce comité axe son action sur la préservation du patrimoine du quartier et la prise en charge des préoccupations de ses habitants. La première action de ce comité a été la demande de classement de Sidi El Houari dont le patrimoine est en danger de disparition. Ce quartier compte de

plus en plus de bâtisses menaçant ruine. Des rues entières ont disparu et des monuments historiques ont été endommagés.

Il existe à Sidi El-Houari d'innombrables sites et monuments historiques, vestiges des différentes périodes qu'a connues Oran par le passé, depuis sa fondation en l'an 902. Certains de ces monuments sont déjà classés. D'autres ne le sont pas encore et il y a urgence à les protéger. En réalité, Sidi El-Houari, le «vieil Oran» est un large quartier chargé d'histoire.

Parmi les sites protégés, figurent la Mosquée de la Perle, vestige de la période ottomane, site classé en 1900, le Palais du Bey (période ottomane, classé en 1952), la Mosquée du Pacha, période Ottomane, classée en 1952), la Porte Espagnole (période espagnole, classée en 1906),

la Porte de Canastel (période espagnole, classée en 1953), le Tambour Saint José (Espagnole, 1952), la Porte du Santon (Espagnole, 1953), l'Eglise Saint-Louis (Espagnole, 1952).

D'autre part, d'autres sites attendent leur classement comme l'ancienne préfecture de Sidi El-Houari, la Kasbah (période mérinide) et le théâtre régional d'Oran, entre autres.

Le classement de Sidi El-Houari aura des retombées positives pour la ville d'Oran, indique le même architecte. «Bien sûr, il y a la préservation et la restauration des vestiges historiques et archéologiques, mais, bien exploité, ce quartier pourra devenir une destination touristique très importante. Il y a des vestiges des ères turque, espagnole et de la période coloniale française, entre autres. Les touristes étrangers raffolent de ce genre de quartiers antiques», conclut Djillali Tahraoui.

R. Ch./APS

Béchar

La commune d'El-Ouata métamorphosée

Les différents programmes de développement dont a bénéficié, ces dix dernières années, la commune d'El-Ouata, dans la wilaya de Béchar, ont complètement «métamorphosé» cette collectivité pour passer d'un simple ksar en proximité de Oued-Saoura à une véritable agglomération urbaine de 10 000 habitants.

Cette commune, située à 269 km au sud de Béchar, a connu une dynamique de développement dans tous les domaines, ayant nécessité, rien que pour ces deux dernières années, un investissement public de plus de 42 milliards DA sur les programmes sectoriels de développement, a indiqué le wali de Béchar, Mohamed Sallamani, lors d'une récente visite de travail dans cette collectivité limitrophe au grand Erg occidental.

Englobant aussi les ksour de Bouhadid, El-Ma, Ammas, El-Maffa, Annefid, Aguedal, El-Bayada et Boukhlouf, cette commune a grandement bénéficié des efforts déployés en matière de développement et de promotion des collectivités sahariennes.

Amélioration de l'offre en habitat

L'action des autorités locales pour l'amélioration de l'offre en matière d'habitat pour les citoyens de la commune s'est matérialisée par le lancement et la réalisation de plu-

sieurs programmes de logements sociaux et d'habitat rural, a-t-on constaté.

Un projet de 245 logements sociaux est en chantier, dont une dizaine destinés au secteur de l'Education afin de renforcer l'encadrement pédagogique au niveau de cette collectivité. Plus de 250 logements sociaux et 400 autres de type rural ont été attribués à travers cette commune, au titre des efforts d'amélioration des conditions d'habitat, ont rappelé des responsables locaux du secteur du logement.

«Nous constatons une nette amélioration des conditions d'habitat des populations et surtout une meilleure prise en charge de leur demande en la matière», ont affirmé à l'APS des représentants du mouvement associatif local.

Une couverture sanitaire au-delà de la moyenne nationale

En matière de couverture sanitaire, la commune d'El-Ouata a connu un bond qualitatif, tant en structures qu'en encadrement médical et paramédical, selon la direction de wilaya du secteur de la santé et de la population.

Avec une polyclinique mise en service en 2008, réalisée et équipée pour 100 millions DA et neuf salles de soins primaires locali-

sées à travers autant de localités de la commune, El-Ouata a dépassé largement la moyenne nationale en matière d'infrastructures sanitaires de base, qui est d'une polyclinique pour 25 000 habitants et d'une salle de soins pour 5 600 âmes, a-t-on expliqué.

Grâce à ces structures sanitaires de base, la qualité de la prise en charge des différentes pathologies médicales s'est améliorée, sachant aussi que l'hôpital 120 lits de Béni-Abbès (commune située à une cinquantaine de kilomètres au nord d'El-Ouata) prend en charge l'hospitalisation des grands malades, a-t-on ajouté de même source.

El-Ouata, notamment ses ksour qui ont souffert de l'isolement au cours des inondations d'octobre 2008, a aussi bénéficié de la réalisation, pour un coût de 300 millions DA, d'un grand ouvrage d'art sur le lit de Oued-Saoura.

L'ouvrage d'art, long de 260 mètres, permettra, une fois ouvert à la circulation au premier trimestre 2015, de mettre fin aux risques d'isolement des populations de plusieurs localités, selon les responsables du secteur des travaux publics.

Par le passé, les ksour d'Aguedal, Bouhadid et Ammas souffraient énormément de l'isolement, à cause des crues de l'oued, rappellent-ils à ce propos.

Boualem N.

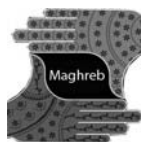
Loutaya (Biskra) Saisie de 20 kg de poudre explosive

LES ÉLÉMENTS de la sûreté de daïra de Loutaya (Biskra) ont saisi, vendredi, 20 kg de poudre explosive et arrêté l'individu qui les détenait, a-t-on appris auprès de ce corps constitué.

La poudre était transportée à bord d'un véhicule de tourisme circulant sur une piste non goudronnée et dont le conducteur, à la vue d'une voiture de police, a jeté par la vitre les deux sacs en plastique qui contenaient ce produit prohibé, selon la même source.

L'individu en question, âgé de 27 ans, a été aussitôt déferé par devant la justice qui a ordonné sa mise en détention préventive pour «détention d'une substance explosive sans autorisation».

Hani Y.



Sahara occidental

Mohamed Abdelaziz dénonce «le mépris du Maroc» envers la légalité internationale

■ L'ONU est appelée à «honorer» ses engagements vis-à-vis de la question sahraouie, à travers notamment l'organisation d'un référendum d'autodétermination.

Par Zaid F.

Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a dénoncé, vendredi à Madrid, la politique menée par le Maroc qui «encourage le retour à la guerre» à travers son «opposition» à la légalité internationale et son «refus» du dialogue pour le règlement du conflit du Sahara occidental.

«Le Maroc encourage le retour à la guerre en fermant la porte du dialogue, en refusant l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, en empêchant l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, de poursuivre ses efforts et en continuant à piller les richesses du Sahara occidental», a indiqué le président Abdelaziz lors d'une rencontre avec le groupe parlementaire espagnol de soutien au peuple sahraoui.

Lors de cette rencontre qui s'est tenue au siège du Parlement espagnol en marge de la 39^e Conférence européenne de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO), M. Abdelaziz a fustigé le discours prononcé récemment par le souverain marocain Mohammed VI qui «encourage la guerre», a-t-il souligné.

Le président sahraoui a réaffirmé, d'autre part, sa position en

faveur d'une solution pacifique au conflit, sans toutefois écarter l'option de la lutte armée. «Nous sommes pacifistes et nous plaidons pour le règlement pacifique de ce conflit. Mais si le Maroc continue à défier la légalité internationale, nous sommes prêts à retourner à la lutte armée», a-t-il averti, appelant à l'ONU à «honorer» ses engagements vis-à-vis de la question sahraouie, à travers notamment l'organisation d'un référendum d'autodétermination.

L'ONU mise devant ses responsabilités

«La situation actuelle met la communauté internationale, et à sa tête l'ONU, devant ses responsabilités face aux agissements du Maroc et son mépris à la légalité internationale», a indiqué le président Abdelaziz à l'ouverture de la 39^e édition de la Conférence européenne de support et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO).

Il a ajouté que le peuple sahraoui, qui lutte pacifiquement pour son indépendance, a besoin d'une action internationale «rigoureuse» et davantage d'efforts en vue d'organiser le référendum d'autodétermination.

Le président sahraoui a mis en garde, également, contre le risque de dégradation de la situation dans la région, à cause



Ph. : DR

notamment du trafic de drogue provenant du Maroc, ce qui encourage et alimente les organisations criminelles et les groupes terroristes.

Il a réitéré, en outre, son appel à renforcer le rôle de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) et élargir son mandat au contrôle des droits de l'homme, comme il a appelé à l'arrêt du pillage des richesses du Sahara occidental, la fin du blocus et celle du mur de séparation.

Abdelaziz a réclamé la libération des prisonniers sahraouis détenus par le Maroc et appelé à faire la lumière sur les personnes disparues lors de l'invasion marocaine en 1975.

Il a rappelé, à cette occasion, à l'Espagne ses responsabilités historiques, politiques et légales qu'elle doit assumer en jouant

un rôle efficace en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, en tant que force administrative et aussi comme pays influent au niveau européen.

De son côté, le président de l'EUCOCO, Pierre Galland, a dénoncé le fait que le peuple sahraoui soit toujours sous l'occupation marocaine, appelant à l'application du droit international et à assurer à ce peuple le droit à l'indépendance.

Il a exhorté également l'ONU à élargir la Minurso à la question des droits de l'homme, au respect des ressources naturelles du Sahara occidental, comme il a appelé l'Union européenne à revoir sa position vis-à-vis de l'accord de pêche avec le Maroc, qu'il qualifie d'illégal.

Pour sa part, le secrétaire général de la Fédération espagnole des institutions solidaires

du peuple sahraoui (Fedissah), Antonio Lopez, a déclaré que «le peuple sahraoui n'est pas à vendre et a le droit, comme tous les peuples du monde, de jouir de tous ses droits».

Il a déclaré, également, que «l'Espagne est responsable de la situation actuelle au Sahara occidental», l'appelant, à cet égard, à assumer ses responsabilités politiques morales envers les Sahraouis.

M. Lopez a, par ailleurs, salué l'élan de solidarité avec la cause sahraouie qui s'élargit, en citant l'exemple de l'EUCOCO qui a pris une dimension mondiale avec la participation de personnes venues du monde entier.

Z. F./APS

Khaddad dénonce l'obstination totale du Maroc

Le coordinateur sahraoui auprès de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), Mohamed Khaddad, a dénoncé à Madrid l'«obstination totale» du Maroc envers la légalité internationale.

S'exprimant en marge des travaux de la 39^e Conférence européenne de support et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO), M. Khaddad a rappelé que «le Conseil de sécurité de l'ONU, dans ses résolutions a été clair, en soutenant l'Envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, et la poursuite

des négociations en vue d'aboutir à une solution qui respecte le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination».

«Mais le Maroc refuse depuis 2012 les négociations et de coopérer avec l'ONU. Il a adopté une politique d'attribution et continue d'entraver les efforts de trouver un règlement au conflit», a-t-il déploré.

Le responsable sahraoui a dénoncé également le chantage du Maroc qui menace de se retirer de la Minurso. «Non seulement il bloque la solution politique, il entrevoit la possibilité d'une reprise des hostilités», a-t-il dit.

Face à cette situation, il a appelé l'ONU à «agir en urgence pour que le processus (de négociations) soit remis sur rails et pouvoir avancer vers une solution politique».

M. Khaddad a, par ailleurs, critiqué la position de la France vis-à-vis du conflit sahraoui, regrettant le fait qu'il n'y ait pas de changement dans sa politique.

«La France est égale à elle-même au Conseil de sécurité dans son refus de soutenir les efforts de l'ONU et de M. Ross afin de créer les conditions d'une reprise des négociations».

R.M.

Mauritanie

Envoi d'un contingent pour la force de l'ONU

La Mauritanie va envoyer une compagnie aéroportée pour participer à la force de l'ONU en Centrafrique, un pays en proie au chaos depuis 2013, a rapporté l'Agence mauritanienne d'information (AMI).

Cette force, «spécialement équipée et formée pour cette mission», comprend notamment une «compagnie aéroportée de fantassins» et «un escadron de la gendarmerie qui assurera la police militaire en RCA», a précisé

l'agence officielle, sans indiquer la date de son départ.

D'un effectif estimé d'une centaine d'hommes, la force a été installée dans la banlieue de la capitale, Nouakchott, où elle a été passée en revue mercredi par le ministre de la Défense, Dialla Mamadou Bathia, et le chef d'état-major général des armées, le général Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, selon l'agence. La Mauritanie partici-

pe déjà en Côte d'Ivoire à la force de maintien de la paix dans ce pays (Onuci) avec un contingent similaire. La Centrafrique avait sombré dans le chaos avec le renversement, en mars 2013, du régime de François Bozizé par la rébellion Séléka, plongeant le pays dans une spirale de violences intercommunautaires ayant entraîné l'envoi de forces française, européenne et onusienne.

Bachir T.

Libye L'armée libère neuf ressortissants turcs

LA LIBYE a libéré vendredi neuf ressortissants turcs qui avaient été capturés par l'armée et les a remis à des représentants d'Ankara, a annoncé le gouvernement dans un communiqué.

Les ressortissants turcs avaient été capturés par l'armée à Benghazi (est), où l'ancien général Khalifa Haftar a lancé une offensive contre des islamistes.

Selon le communiqué, les hommes ont été libérés suite à une requête de la mission de l'ONU en Libye (Unsmil) et ont été remis à la Turquie au cours d'une opération dirigée par le chef de l'Unsmil, Bernardino Leon.

En juin, plus de 400 Turcs avaient été évacués de Libye après des menaces proférées par le général Haftar, qui accuse Ankara de soutenir les islamistes qu'il affronte. La majorité de ces Turcs évacués travaillaient dans une centrale électrique à Syrte (centre).

Z.A.



Nigeria

Boko Haram a pris Chibok, la ville des lycéennes enlevées

■ Chibok, la ville du nord-est du Nigeria où ont été enlevées 276 lycéennes en avril, est tombée aux mains des islamistes de Boko Haram, malgré les promesses maintes fois répétées des autorités d'y envoyer des renforts.

Par Ali O.

Peu après l'annonce, vendredi, de cette conquête hautement symbolique, un attentat-suicide attribué aux insurgés a tué six personnes, dont trois policiers, dans une station-service de Kano, la plus grande ville du nord du pays, selon la police locale.

«Chibok a été prise par Boko Haram», a déclaré à l'AFP le pasteur Enoch Mark, dont la fille et la nièce font partie des 219 lycéennes toujours aux mains des islamistes.

Le rapt de Chibok, survenu le 14 avril dans le sud de l'État de Borno, fief historique du groupe armé, dont l'insurrection a fait 10 000 morts au Nigeria depuis cinq ans, avait provoqué une vague d'indignation à travers le monde.

Malgré les promesses du président Goodluck Jonathan, qui a annoncé cette semaine sa candidature à la présidentielle de février 2015, les otages n'ont pas été libérés et aucun renfort n'a été envoyé à Chibok.

Selon le pasteur Mark et Ali Ndume, sénateur de la région, l'attaque de cette ville de l'État de Borno a eu lieu jeudi.

Le sénateur Ndume a dit avoir reçu des appels d'habitants de Chibok en fuite, lui affirmant que la ville était maintenant sous le contrôle des islamistes.

«Il n'y a plus de lignes téléphoniques à Chibok, c'est pour ça que ces nouvelles ont mis du temps à me parvenir», a-t-il expliqué.

Lors de l'assaut sur la ville, il y a



Ph. > D. R.

eu des échanges de tirs entre les islamistes et les soldats, soutenus par la milice locale, selon Mark.

Plusieurs chefs d'État, de grandes stars internationales et même le pape François avaient participé à la campagne #bringbackourgirls lancée sur les réseaux sociaux en soutien aux jeunes filles de Chibok.

Mais les violences islamistes se sont déchaînées depuis lors.

L'attentat de vendredi à Kano,

grande ville située loin du front principal du Nord-Est, «porte les marques des terroristes que nous combattons», a déclaré à l'AFP Adenlere Shinayba, commissaire de police de l'État de Kano, évoquant un «attentat-suicide».

La station-service visée est située juste en face d'une autre station visée par un kamikaze en juillet.

Boko Haram s'est emparé ces derniers mois de plus d'une vingtaine de villes et villages des États d'Adamawa, de Yobe et de Borno, dans le nord-est du Nigeria, où il dit avoir créé un «califat islamique».

Juste avant la prise de Chibok, jeudi, deux nouvelles villes sont aussi tombées aux mains des islamistes, dans l'État voisin d'Adamawa.

Ils ont pris le contrôle des villes de Hong et de Gombi, se rapprochant ainsi de Yola - capitale de l'E-

tat d'Adamawa - à une centaine de kilomètres de là, après avoir été chassés par des milices locales de Mubi, carrefour commercial de cette région qu'ils avaient prise il y a deux semaines.

L'armée nigérienne, qui semble impuissante, a perdu un hélicoptère. L'engin s'est écrasé jeudi soir à proximité de l'université des sciences et technologie Modibbo Adama de Yola, tuant les trois personnes qui se trouvaient à son bord. Les causes du crash n'ont pas été dévoilées.

Tout au long de ces derniers mois, les anciens de Chibok ont répété que les conditions de sécurité se détérioraient dans la ville et ses alentours.

Selon Pogo Bitrus, le chef des anciens, Boko Haram devait avoir des informateurs sur place, les islamistes ayant attaqué la ville à un moment où elle était particulière-

ment vulnérable.

«Les membres de la milice locale, qui utilisent des fusils, étaient à court de munitions, donc leur chef est parti hier pour Maiduguri (la capitale du Borno), afin de s'approvisionner en cas d'attaque», et c'est à ce moment-là que les insurgés ont lancé leur offensive, a-t-il expliqué par téléphone depuis Abuja.

«Chibok est une ville fantôme, Boko Haram y règne en maître.»

Mais les miliciens préparent une contre-offensive et des soldats ont été déployés à Damboa, à moins de 40 kilomètres de là. «Ils vont reprendre Chibok, je vous l'assure», a-t-il affirmé.

«La chute de Chibok, après tout ce qui s'y est passé, souligne le chaos dans lequel on se trouve», a déploré Emman Usman Shehu, un des militants du mouvement #Bringbackourgirls, basé à Abuja.

A. O.



Points chauds

Approbation

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques années à l'occasion d'une conférence de presse commune entre la secrétaire d'État américaine aux Affaires étrangères, Hillary Clinton, et son homologue français Alain Juppé, cette dernière avait par erreur appelé ce dernier «Monsieur le Président». Elle s'excuse rapidement avant d'ajouter en riant, en guise de réconfort pour le ministre français, qu'elle non plus n'avait pas réussi à atteindre la fonction suprême. Cela se passait en 2011 et aujourd'hui ces deux personnalités sont très fortement pressenties pour jouer un rôle des plus importants aux élections présidentielles de leurs pays respectifs. En effet, alors que Hillary Clinton est quasi assurée, bien qu'il puisse toujours y avoir des surprises, de remporter l'investiture Démocrate pour 2016, Alain Juppé continue, lui, à recueillir l'approbation de ses compatriotes en vue d'une candidature pour 2017. Ainsi, l'ancien Premier ministre progresse parmi l'ensemble des Français et réduit l'écart face à Nicolas Sarkozy chez les sympathisants UMP en terme de préférence relative au choix du candidat UMP pour 2017, selon un sondage de l'Ifop (institut de sondage) paru cette semaine. Après de l'ensemble des Français, Alain Juppé est préféré comme candidat UMP à la présidentielle de 2017 par 36 % des personnes interrogées (+ 7 points par rapport au début octobre) contre 21 % à Nicolas Sarkozy (- 1 point). L'écart entre les deux compétiteurs, qui était de 7 points début octobre, est désormais de 15 points, relève l'institut de sondage. Parmi les sympathisants UMP, si Nicolas Sarkozy figure toujours largement en tête (52 %) par rapport au maire de Bordeaux (33 %), l'ancien chef de l'État enregistre «un tassement de 7 points» par rapport au début octobre où il atteignait 59 %, quand Alain Juppé «progresse de 5 points» (28 % en octobre), note l'Ifop. «Ce rapport de force est donc quasi identique à celui qui prévalait au début du mois de septembre avant que Nicolas Sarkozy n'annonce officiellement son retour dans la vie politique en se présentant à la présidence de l'UMP. Tout se passe comme si l'effet de cette annonce auprès des sympathisants UMP s'était dissipé assez rapidement», analyse l'institut. Mais alors quelles sont concrètement les chances de voir Alain Juppé «voler» l'investiture à Sarkozy alors que la course à la présidentielle est la seule raison du retour de l'ancien président dans l'arène politique ? Peut-être que les sondages qui indiquaient dans leur grande majorité que les Français dans leur ensemble ne souhaitaient pas un retour de Sarkozy auraient dû être pris plus au sérieux par celui-ci, qui encore meurtri par sa défaite de 2012, semble décidé surtout à prendre sa revanche sur François Hollande et ceux de son propre camp qui ont douté de lui.

F. M.

Irak

Les forces gouvernementales brisent le siège de la principale raffinerie de pétrole

Les forces gouvernementales irakiennes ont brisé hier le siège de la principale raffinerie de pétrole du pays, assiégée depuis plusieurs mois par les jihadistes du groupe extrémiste État islamique (EI), ont annoncé des responsables.

Cette nouvelle avancée importante des forces gouvernementales survient au lendemain d'une autre victoire significative de ces forces qui ont repris la localité stratégique de Baiji, à 10 km de la raffinerie, dans le nord de l'Irak.

«Les forces irakiennes (...) ont atteint l'entrée de la raffinerie», a déclaré hier à l'AFP le gouverneur de la province de Salaheddine, Raad al-Joubouri.

Trois officiers ont confirmé que les forces irakiennes avaient atteint la raffinerie qui autrefois produisait 300 000 barils par jour, fournissant 50% de la demande locale.

La raffinerie était assiégée depuis plusieurs mois et a été la cible d'attaques répétées des jihadistes, qui avaient réussi à pénétrer

le gigantesque complexe dans lequel elle se trouve sans cependant pouvoir prendre le contrôle de la raffinerie.

Vendredi les forces irakiennes avaient reconquis la localité de Baiji, dans l'un de leurs plus significatifs succès face aux jihadistes de l'État islamique (EI).

Selon des responsables irakiens, les forces de sécurité, aidées par des miliciens chiites et des tribus sunnites et appuyées par un soutien aérien de la coalition internationale, ont réussi à chasser les jihadistes qui contrôlaient la ville depuis plusieurs mois.

Il s'agit de la plus grande ville reprise par les forces armées depuis le début le 9 juin de l'offensive fulgurante du groupe extrémiste sunnite qui lui a permis de s'emparer de larges pans de territoire au nord et à l'ouest de Bagdad.

Le contrôle de cette ville située à 200 km au nord de Bagdad devrait aussi aider à isoler davantage les jihadistes à Tikrit, plus au sud, des autres zones contrôlées

par l'EI.

L'offensive des jihadistes sur Baiji a affecté la production de pétrole dans le nord irakien, mais les importants champs pétroliers et terminaux d'exportation du sud de l'Irak n'ont pas été touchés.

La prise de Baiji est l'un des rares succès des troupes irakiennes qui n'avaient pas été en mesure de résister aux jihadistes au début de leur offensive, en juin, avec de nombreux soldats et policiers abandonnant leurs positions.

Mais elles ont ensuite tenté de regagner du terrain après la désignation d'un nouveau Premier ministre, Haïdar al-Abadi, et la formation d'un gouvernement regroupant toutes les communautés, après des années de division entre la majorité chiite et la minorité sunnite marginalisée.

Le soutien aérien des États-Unis a été crucial dans la reprise de certaines zones, de même que l'aide des combattants chiites et kurdes et des tribus sunnites.



Prévu du 21 au 27 novembre

Un festival arabo-indien programmé en Algérie

Les amoureux de la musique indoue vont se régaler en ce mois de novembre. En effet, le premier festival arabo-indien sera organisé en Algérie du 21 au 27 du mois de novembre courant. Cet événement s'annonce grandiose avec un menu artistique riche et varié. Quatre villes du pays verront l'organisation de rencontres-débats, conférences, projections cinématographiques et, bien sûr, des spectacles de musique. Il s'agit d'Alger, Aïn Defla, Tlemcen et Tipasa. Même si le programme n'a pas été encore dévoilé, les organisateurs promettent au public de beaucoup de surprises.

Par Abla Selles

Les relations culturelles entre l'Algérie et l'Inde se renforcent de plus en plus et des échanges culturels entre les deux pays se multiplient ces dernières années, laissant découvrir la culture de ce pays asiatique aux Algériens. Les premiers spectacles de musique indienne ont été organisés par l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger. Cependant, l'événement qui vient d'être annoncé par le ministère de la Culture est plus important. Il s'agit du premier festival arabo-

indien qui sera organisé en Algérie du 21 au 27 du mois de novembre courant. La particularité de cet événement réside dans la décentralisation des activités qui varient entre rencontres-débats, conférences, projections cinématographiques et spectacles musicaux. C'est un menu riche en rythmes, sonorités et surtout de créativité qui s'annonce. Les wilayas concernées par cette manifestation artistique, première du genre dans notre pays, sont Tipasa, Alger, Tlemcen et Aïn Defla.

Des artistes, musiciens, artisans et plasticiens de plusieurs



Ph. D.R.

pays arabes et de l'Inde prendront part à ce festival qui s'annonce grandiose.

Des conférences et des rencontres-débats seront ouvertes au public pour revenir sur différentes thématiques concernant la musique arabe et indoue. Ces

rencontres seront animées par des spécialistes des deux communautés ainsi que des chercheurs spécialisés. Des projections cinématographiques arabes et indoues sont aussi au programme de ce premier festival. Le but majeur de ces projec-

tions cinématographiques est d'échanger l'expérience entre les spécialistes et permettre au public algérien de découvrir les derniers produits indous.

Des soirées musicales, animées par des artistes et vedettes des deux communautés, seront présentées au public afin d'assurer des moments musicaux de haut niveau.

Des tenues vestimentaires et produits artisanaux seront également exposés au public pour faire connaître la culture de chaque pays participant à ce festival.

Même si le programme final n'a pas encore été dévoilé, les organisateurs promettent au public un événement à la hauteur de ses attentes.

En ce qui concerne la capitale, Alger, c'est le Palais de la culture, la salle Ibn Zeydoun, la salle Cosmos (OREF) et la Bibliothèque nationale d'El Hamma qui accueilleront ce festival.

A. S.

«Que pèse une vitre qu'on brise» de A. Kaouah

Quarante ans de poésie dans un recueil

Profonds et lapidaires, hantés par le souvenir des compagnons assassinés ou traversés par les douleurs de l'exil, les poèmes du recueil «Que pèse une vitre qu'on brise» d'Abdelmadjid Kaouah témoignent de plus de quarante ans d'écriture et de la place du poète dans l'histoire de la poésie algérienne francophone.

Ce recueil de 86 pages, paru aux éditions algériennes Arak, rassemble une quarantaine de textes, pour la plupart inédits, écrits par Abdelmadjid Kaouah entre 1972 et 2014, offrant aux lecteurs une occasion de découvrir ou de redécouvrir une verve poétique constante, marquée par des drames humains dans l'Algérie contemporaine. Présentés selon un ordre plus ou moins chronologique, ces textes portent également des hommages à d'autres poètes, algériens comme Tahar Djaout, Youcef Sebti et Jean Sénac (tous trois assassinés) ou étran-



gers comme l'immense Mahmoud Darwish et le poète bosniaque Izet Sarajlic.

Témoins de l'«être fraternel» du poète, comme l'écrit Djamel Amrani – autre grand poète algérien dont un article sur

«talismans» pour conjurer le «règne de l'oubli».

L'exil européen du poète après ces années de «folie» et d'«enfer» constitue un autre thème majeur du recueil que le poète explore avec autant de diversité.

Dans «Les portes de l'exil s'ouvrent à Blagnac», Kaouah s'interroge avec amertume : «Qu'est-ce qu'un aéroport», sinon un «commerce de l'absence/ une maison close puant de nostalgies», alors que dans d'autres, il convoque la figure mythique d'Ulysse.

Cette référence récurrente au héros de l'Illiade, renseigne également sur l'ancrage méditerranéen du poète, comme l'explique le sociologue espagnol Jordi Estivill dans l'avant-propos du recueil. L'évocation de la mer est aussi présente lorsqu'il s'agit pour Kaouah de parler de ses années de jeunesse dans sa ville natale d'Ain-Taya, une référence à la nature, très présente, surtout dans les plus vieux textes du recueil.

Accompagné de reproductions de tableaux du peintre Djamel Merbah, «Que pèse une vitre qu'on brise» constitue un événement éditorial rare en Algérie où la poésie n'est quasiment plus publiée.

Il se veut également, par sa qualité d'édition, un juste hommage à ce poète discret et peu cité dans les travaux sur la poésie algérienne d'expression française.

Né dans les années 1950 en Algérie et établi en France depuis les années 1990, Abdelmadjid Kaouah est l'auteur d'une vingtaine de recueils, parus en Algérie et en France.

Egalement journaliste et chroniqueur littéraire, il a notamment dirigé «Quand la nuit se brise», une des meilleures anthologies de la poésie algérienne francophone parue à ce jour.

Z. M.

Agenda culturel

Théâtre national Algérien Mahiedine-Bachtarzi

Du 15 au 22 novembre : Festival culturel international de la danse contemporaine.

Galerie d'art Asselah-Hocine

Jusqu'au 20 novembre : Exposition de peinture de l'artiste Lamine Azzouzi.

Musée national des Beaux-Arts

Jusqu'au 22 novembre : Exposition «De papier et d'aquarelle», avec les artistes Djahida Houadef et Safia Zoulid.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 31 janvier 2015 : 7^e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

Exposition photographique sur l'Europe et l'Afrique du Nord L'évènement clôturé hier

Une exposition photographique autour du thème des «Visions croisées sur l'Europe et l'Afrique du Nord» a pris fin hier au centre culturel Kateb-Mustapha d'Alger.

Organisée par l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger en partenariat avec FONDEMA et les deux écoles photographiques «Keep the moment» – basée en Hollande – et Studio 21 Ecole, cette exposition photographique a mis en avant des clichés photographiques représentant les points divergents et convergents entre la société européenne et celle nord-africaine. Organisée dans le cadre de la célébration du soixantième anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, cette manifestation culturelle a attiré un public nombreux entre amateurs et professionnels. «Il y a toujours quoi apprendre de ce genre d'exposition et j'ai beaucoup apprécié», a déclaré un jeune. «Je suis photographe autodidacte et passionné par la photo, et de telles pareilles sont une occasion pour apprendre les expériences des autres», a dit son ami.

F. H.

Institut français d'Alger Le chant lyrique au menu

L'INSTITUT français d'Alger organise une représentation de chants lyriques et ce, le 1^{er} décembre prochain en son siège. Durant plus d'une heure, Verdi, Mozart et Offenbach habiteront les murs de l'Institut français d'Alger grâce au jeune ténor français Edouard Billaud, accompagné pour l'occasion par le pianiste Daniel Galvez Vallejo. Prévue pour le premier décembre prochain à partir de 19:30, la soirée est sur invitation et promet quelques trouvailles musicales.

Coup-franc direct



Basta !

Par Anouar M.

Encore un autre limogeage d'entraîneur et qui vient cette fois-ci d'un habitué, à savoir le président de la JS Saoura, Zerouati qui a démis son coach, Khezar, dans les vestiaires sans même l'inviter à une réunion pour procéder à la rupture du contrat de manière «civilisée». Zerouati n'est pas à sa première bourde puisqu'il a limogé des entraîneurs et toujours de manière peu diplomatique. Cette situation avec un grand nombre d'entraîneurs de Ligues 1 et 2 limogés jusque-là, devrait pousser les responsables de la FAF à réagir pour protéger tous ces techniciens qui se font renvoyer sine die au moindre faux pas de leurs équipes respectives, ce qui donne l'impression que seul le résultat compte pour ces responsables de clubs qui perdent facilement patience et qui n'ont pas le courage de faire face à la rue et aux supporters qui réclament la tête de l'entraîneur à chaque faux pas. Ces présidents oublient que la réussite passe par la stabilité du staff technique, administratif et de l'effectif et que le changement systématique ne peut rien apporter. Les dirigeants de la Fédération devraient lancer un débat sérieux avec ces dirigeants d'une autre époque qui se croient tout permis et qui oublient parfois qu'ils gèrent pour certains avec l'argent du contribuable et des autorités.

A. M.

ASM Oran L'entraîneur Benchadli sur la sellette

Le vice-président de l'ASM Oran, Mohamed Saâdoune, n'a pas exclu l'éventualité de mettre fin, dans les prochains jours, aux fonctions de Djamel Benchadli, l'entraîneur du club de Ligue 1 algérienne de football pour «insuffisance de résultats». «Depuis quelques semaines, les résultats de l'équipe se sont détériorés, et l'entraîneur n'est pas exempt de tout reproche dans cette situation. Un changement dans les commandes techniques du club dans les prochains jours n'est pas à écarter», a déclaré le responsable de la formation oranaise. Promu en Ligue 1 après sept années au purgatoire, l'ASMO a bien débuté le championnat, parvenant même à accéder sur le podium, mais ses résultats lors des précédentes journées ne sont pas au goût de ses dirigeants. Les protégés de Benchadli restent sur deux défaites d'affilée, à domicile face à l'USM Harrach (1-3) et le sur le terrain du RC Arbaâ (1-0). «Personnellement, je ne suis pas convaincu par les arguments de Benchadli pour justifier ces deux défaites», a commenté Saâdoune, après la réunion qu'a tenue le président Merouane Beghor avec son



coach. Le N.2 des gars de «M'dina J'dida» a poursuivi qu'il sera demandé à Benchadli de s'engager à terminer le championnat «au moins à la sixième place», pour poursuivre dans sa mission. «Nous avons fait beaucoup de sacrifices pour retrouver l'élite après sept années passées au purgatoire. Nous ne voulons donc pas perdre cet acquis. L'entraîneur a l'intention de se contenter de jouer pour le maintien, alors que moi, je ne veux pas jouer avec le feu», a-t-il précisé. Le même responsable a estimé, en outre, que la responsabilité de certains joueurs dans les deux dernières défaites de l'équipe est engagée aussi.

Jeux olympiques 2016

Amar Brahmia désigné chef de la délégation algérienne



Le président de la commission de préparation olympique au sein du Comité olympique sportif algérien (COA), Amar Brahmia a été désigné chef de la délégation algérienne pour les Jeux olympiques de Rio, prévus du 5 au 21 août 2016, a-t-on appris jeudi auprès de l'instance olympique. Brahmia a été choisi par le bureau exécutif du COA, réuni en session ordinaire au cours de cette semaine en son siège à Ben Aknoun (Alger), en présence du président Mustapha Berraf. «Evidemment c'est un honneur d'être désigné chef de délégation pour les JO de Rio-2016. Certes, il s'agit d'une lourde tâche qui nous impose une bonne préparation pour la circonstance, une bonne planification et surtout un suivi rigoureux du dossier, afin de mettre nos représentants dans les meilleures conditions possibles, avant et pendant cet événement sportif planétaire», a déclaré Brahmia. Le président de la commission de préparation olympique au sein du COA a tenu à préciser néanmoins que la préparation olympique ne comprend pas seulement, les JO-2016, mais beaucoup d'autres échéances inscrites à l'ordre du jour du sport algérien jusqu'à 2020 (JO de Tokyo). «La commission de préparation olympique que je préside est composée d'anciens athlètes médaillés olympiques. Notre travail ne se projette pas seulement sur les JO de Rio.»

CAN 2015 Hayatou souffle, le Maroc sera privé de deux CAN

Le patron de la CAF Issa Hayatou affirme être soulagé après que la Guinée équatoriale eut accepté d'accueillir la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2015, mais reconnaît qu'il y aura des imperfections lors du tournoi en raison du délai court.

Anouar M.

«Je suis très soulagé ! Depuis un mois, je ne dors pas. Je crois que je vais enfin trouver un sommeil profond !» a déclaré Hayatou dans un entretien à RFI. A rappeler que la CAF a annoncé vendredi que la CAN-2015 se déroulera en Guinée équatoriale après la rencontre à Malabo entre le Président de la République de Guinée équatoriale Teodoro Obiang et le président de la CAF Issa Hayatou. Les quatre sites retenus pour la phase finale sont Malabo, Bata, Mongomo et Ebebiyin, précise la CAF. Le tirage au sort de la phase finale sera effectué le mercredi 3 décembre 2014 à Malabo Interrogé sur le choix de la Guinée équatoriale pour accueillir la 30^e édition alors que le pays manque d'infrastructures sportives, le premier responsable de la CAF s'est montré serein. «Quand on a eu ce problème de report, on s'est directement adressé aux pays qui ont déjà organisé la CAN, entre autre la Guinée équatoriale qui a co-accueilli le tournoi en 2012. [à] Je suis venu hier pour rencontrer le président. Aujourd'hui (ce 14 novembre), il a accepté», a déclaré Hayatou dans un entretien accordé à RFI. «Depuis la CAN 2012, les Equato-guinéens ont construit deux stades à l'intérieur du pays. [à] Ce sont ces deux villes (Mongomo et Ebebiyin) que l'on va visiter maintenant.



Hayatou avoue qu'il a passé des moments difficiles

Quant aux problèmes d'hôtellerie, il n'y en a pas. Nous sommes en train de manger dans un hôtel quasiment 5 étoiles à Mongomo. Donc, il n'y a pas de problèmes particuliers. Je vais voir le reste des infrastructures» a-t-il poursuivi. Cependant, le patron de la CAF a reconnu qu'il y aura des imperfections en raison du délai très court. «Honnêtement, c'est un délai assez court. Mais on ne peut pas faire autrement. La Guinée équatoriale et la CAF vont se mobiliser jour et nuit pour essayer de faire au mieux. Il y aura des imperfections. Il ne faut pas se voiler la face. Soixante-quatre jours ne suffisent pas à organiser une telle compétition normalement. Mais nous allons faire le maximum [à] pour que cette compétition se déroule dans de très bonnes conditions. Le tirage au sort aura lieu le 3 décembre à Malabo», a-t-il expliqué. En réponse à une question sur la présence de ce pays en tant qu'organisateur de la compétition alors qu'il avait été disqualifié de ces éliminatoires après avoir aligné un joueur non-éligible, le président de la CAF a estimé que les deux choses sont totalement différentes. «C'est tout à fait différent. On

l'avait disqualifiée en raison de la présence d'un joueur non-réglémentaire. Qu'allez-vous me conseiller ? De ne pas les prendre ? A l'heure actuelle, nous n'avons pas le choix. Ils ont volé à notre secours. La Guinée équatoriale sera présente, à la place du Maroc. Il n'y a aucun problème», a-t-il souligné

Par ailleurs, le président de la CAF a indiqué que des sanctions seront prises contre le Maroc après son refus d'organiser la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 aux dates fixées du 17 janvier au 8 février prochain. «On appliquera nos règlements. Ils sont clairs. Souvenez-vous, en 1996, le Nigeria avait boycotté la compétition. Le Président avait refusé que son pays aille en Afrique du Sud. Pendant quatre ans, ils ont été suspendus. Une sanction prévue par le règlement. Il n'y aura pas deux poids deux mesures. Il n'est pas question de laisser cet état d'esprit s'installer. Cela risque de porter sérieusement préjudice au football en Afrique», a déclaré Hayatou sur les ondes de RFI. On parle d'une sanction qui devrait aller à deux CAN que manquerait le Maroc.

A. M.

Olympique Lyonnais Rachid Ghezzal serait prêt

Le staff technique et la direction de l'Olympique Lyonnais «ne comptent pas s'opposer au départ» du milieu offensif algérien Rachid Ghezzal, désireux de rejoindre un autre club, dès cet hiver, avec l'espoir d'y gagner en temps de jeu.

«J'ai lu dans la presse qu'il souhaitait être prêt et je le comprends» a commenté le coach Hubert Fournier, jeudi, en conférence de presse, avant d'ajouter: «Il a besoin de faire une saison pleine, ce qu'il n'est pas sûr de pouvoir obtenir à Lyon, du moins, pas cette année. Sa requête est donc

logique». Depuis leur défaite (2-1) à Metz, le 31 août dernier, les Gones ont enchaîné neuf matches sans défaite et pendant lesquelles Ghezzal n'a bénéficié que de 12 minutes de temps de jeu. La dernière titularisation du jeune milieu offensif algérien (la seule, cette année), remonte d'ailleurs à ce fameux match contre le FC Metz. Depuis, l'Algérien n'a été associé qu'à certaines rencontres, pendant lesquelles il a été incorporé à quelques encablures du coup de sifflet final. Ghezzal (22 ans) frère cadet de l'ex-international algérien, Abdelkader (FC Bari), a donc

«envisagé de quitter l'OL sous forme d'un prêt» dès cet hiver, avec l'espoir de «gagner en temps de jeu». «Cependant, la décision ne me revient pas, à moi seul, car je suis soumis à la libération. Je dois donc m'entretenir avec le staff technique et la direction pour essayer de trouver un compromis» avait encore déclaré le joueur. Pour le moment, le coach Hubert Fournier et la direction de l'OL ne l'ont soufflé qu'à demi-mot, mais selon certains médias locaux, ils semblent favorables à l'idée de prêter Ghezzal au profit d'un autre club.

Mise à jour du calendrier/ JSS-ESS (1-2) El Hadi Khezzer limogé

La défaite à domicile de la JS Saoura (1-2) face à l'ES Sétif, vendredi, pour le compte de la mise à jour du calendrier de la Ligue 1 professionnelle de football, a été fatale au coach El Hadi Khezzer, limogé dans la foulée pour insuffisance de résultats, a annoncé le club bécharois.

L'ancien driver de la JSM Béjaïa n'avait récolté qu'un seul point au cours des quatre derniers matches, et ce match en retard contre l'Aigle noir était synonyme de «dernière chance» pour lui.

Le fait de l'avoir mal négocié a donc immédiatement scellé son sort.



«Khezzer n'est plus avec nous» a annoncé le président du club,

Mohamed Djebbar, sur les ondes de la Radio nationale, juste après la défaite contre l'ESS, sans pour autant dévoiler le nom du futur driver de la Saoura.

Khezzer avait remplacé le Français Alain Michel au début du mois de septembre dernier, avec pour objectif de redresser la situation du club bécharois, déjà mal en point, mais sans succès.

A la faveur de sa dernière victoire à Béchar, l'ES Sétif remonte à la 13^e place du classement, avec 11 points et deux matches en retard, tandis que la JS Saoura reste scotchée à la 12^e place, avec 12 points.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Point d'ordre Ça se passe en «démocratie»...

Par Nazim Rochd

D'abord quelques informations techniques sur l'objet : la grenade offensive. Elle fait partie des grenades «à main», aux côtés de la grenade «défensive» et «spéciale». La grenade offensive est jugée «moins dangereuse», pour celui qui la lance puisqu'il n'a pas besoin de se mettre trop à couvert. Elle comprend une fine enveloppe de métal (ou de plastique) et d'une charge explosive (TNT) supérieure à la grenade défensive (selon Wikipédia, environ 90 g, contre 60 g pour une défensive française). Elle a pour caractéristiques de générer peu d'éclats mais un puissant effet de souffle. Contre une manifestation populaire, par précaution, «on peut la lancer soit à ras du sol, soit en cloche ou avec les fusils lance-grenades». Quand le cas se présente, ce sera un officier qui sera chargé du lancement. Comme les autres, elle dote les unités de l'armée ou de la gendarmerie, en tant qu'arme. Le ministre français de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, vient de décréter son interdiction. Il faut dire qu'elle a servi à tuer un manifestant... écologiste Rémi Fraise. Ce qui a provoqué des réactions plus ou moins violentes, à travers différentes villes de France, dans un vaste mouvement d'indignation. «La mort de Rémi Fraise par l'effet direct d'une grenade offensive pose clairement la question de leur maintien en service dans la gendarmerie qui en est seule dotée», a dit le ministre. Les syndicats des forces de l'ordre ont immédiatement fait état de leur inquiétude, devant l'interdiction de la grenade. A ce propos, le secrétaire général de l'Union nationale des

syndicats autonomes de la police (UnsaPolice) a déclaré : «On nous a dit que la décision était prise pour quinze jours, on en prend bonne note, mais on est inquiets sur la manière dont vont se dérouler les prochains maintiens de l'ordre». Un autre syndicat, Synergie-Officiers, se fait alarmiste : «Si les militants les plus durs savent qu'on en est privés, la violence augmentera». Il est question, de toute évidence, uniquement de poser le problème de la sécurité pour les policiers et gendarmes, face à ce qu'ils appellent des «foules hostiles». Pour le cas en question, il ne s'agissait pas d'une insurrection et rien n'autorisait à penser qu'une simple protestation pouvait être réprimée de la sorte. Nous nous trouvons, tout de même, dans un pays d'où partent des invectives véhémentes contre tout type de répression des manifestations, quand il s'agit de ces pays qui ne sont pas «démocratiques» au goût de l'Occident. Par exemple, le simple fait qu'au Venezuela il y ait une loi qui impose de demander, au préalable, une autorisation de manifester, fait conclure à l'instauration d'un état d'exception permanent». La même procédure ne dérange pas en France où, toujours par exemple, un dossier de demande doit être déposé, en autant d'exemplaires que nécessaire, auprès des autorités concernées «en joignant en plus "un dossier spécifique", lorsque l'événement a lieu pour tout ou partie à l'intérieur de Paris». Bien plus, après le traitement infligé aux écologistes, nous savons, maintenant, ce qu'une manifestation, aussi violente que celles qu'a connues Caracas, aurait connu comme niveau de riposte.

N. R.

Tizi Ouzou

Un terroriste éliminé par les forces de l'ANP

UN TERRORISTE a été éliminé vendredi après-midi et une arme et des munitions ont été récupérées à la suite d'une embuscade tendue par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) à la commune de Béni Douala, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, et suite à une embuscade tendue près de la commune de Beni Douala (wilaya

de Tizi-Ouzou), un détachement des forces de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tizi-ouzou (1^{re} Région militaire) a éliminé, aujourd'hui, vendredi 14 novembre 2014 à 15h00, un terroriste et récupéré un fusil automatique de type Kalachnikov, deux chargeurs garnis, une paire de jumelles, six téléphones portables et une bombe artisanale qui a été détruite sur les lieux», précise la même source.

K. L.

LA CAN 2015 SERA ORGANISÉE EN GUINÉE ÉQUATORIALE



Djalou@hotmail.com

Coopération algéro-française dans l'enseignement supérieur

10 000 cadres algériens formés en France

■ Sur les 300 000 étudiants étrangers accueillis en France cette année, 21 000 sont algériens et 10 000 cadres algériens sont jusqu'à aujourd'hui formés sur le sol français. Il s'agit de quelques données présentées hier, à l'occasion de l'ouverture du Forum de l'enseignement supérieur algéro-français.

Par Yasmine Ayadi

Aes l'ouverture, hier, du «Forum de l'Enseignement supérieur algéro-français», les intervenants ont été unanimes pour souligner la place privilégiée qu'occupe la coopération bilatérale dans ce secteur. «Une coopération pertinente et sérieuse qui sera dynamisée davantage», selon les conférenciers. En termes de coopération dans l'enseignement supérieur, le partenariat algéro-français semble avoir fait son chemin concernant essentiellement l'accueil d'un nombre important d'étudiants algériens qui se rendent en France pour leurs études universitaires. Les étudiants algériens sont nombreux à postuler dans les universités françaises et les réponses favorables de ces dernières sont également importantes pour certaines spécialités à titre particulier. Les travaux du «Forum de l'Enseignement supérieur algéro-français» ont débuté hier et ont été dédiés au sujet de la coopération algéro-française

dans l'enseignement supérieur. Le directeur de la Coopération et des échanges universitaires au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Arezki Saidani, a déclaré à cette occasion que «la valorisation des ressources humaines tient une place privilégiée dans tous les programmes de la coopération algéro-française dans le domaine de l'enseignement supérieur», ajoutant qu'il s'agit d'une «coopération pertinente et sérieuse que nous ambitionnons de dynamiser». Il s'agit de la seconde édition dudit Forum organisé par l'Institut français d'Algérie, le Lycée international Alexandre-Dumas ainsi que l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA), en partenariat avec d'autres partenaires issus des deux pays. Il est à rappeler que plus de 10 000 cadres algériens ont été formés jusqu'à aujourd'hui en France. Le représentant du ministère a précisé que cette manifestation est de nature à offrir «davantage de visibilité» aux étudiants algériens sur

ce qui «se fait de mieux» dans les établissements universitaires français. Il a, en outre, relevé la «richesse» et la «diversité» de la coopération bilatérale dans ce domaine et ce, selon «les priorités définies» de part et d'autre, soulignant «l'intérêt» de la formation universitaire car «engageant les générations futures». Le conseiller de la Coopération et Action culturelle à l'ambassade de France en Algérie, Alexis Andres, a exprimé, de son côté, le même souhait d'«intensifier» cette coopération, rappelant que son pays a consacré l'enveloppe la plus importante à l'Algérie pour sa coopération bilatérale en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Sur les 300 000 étudiants étrangers accueillis en France pour la nouvelle année universitaire, 21 000 sont algériens, a indiqué l'intervenant, faisant état de plus de 650 accords liant les deux partenaires dans le domaine de la post-graduation. «Ce forum est un moment fort de notre coopération universitaire qui est tournée vers l'offre d'études qui existe en France», a souligné M. Andres, informant de la programmation, durant les deux journées de cette manifestation, de plusieurs conférences sur les orientations et les études en France, de même que d'autres sur les procédures liées aux inscriptions au Campus France. A noter, que la coopération dans l'enseignement supérieur a sa face cachée dans la fuite, indirecte, des cerveaux algériens à l'étranger. Bon nombre d'étudiants algériens inscrits dans les universités étrangères préfèrent s'installer là-bas à la fin de leurs études. La crise du chômage qui frappe de plein fouet l'Europe leur complique la tâche, mais ces étudiants algériens choisissent de ne pas rentrer dans leur pays à la fin de leur études.

Y.A.

Boumerdès

Arrestation d'un trafiquant de drogue

UN IMPORTANT trafiquant de comprimés et substances psychotropes a été arrêté par les éléments de la sûreté urbaine de Boumerdès, indique un communiqué de la direction de sûreté de wilaya. Selon ce dernier, c'est à la suite d'une opération de contrôle de routine, pédestre, au niveau du boulevard du front de mer de Boumerdès que les policiers ont interpellé un suspect qui s'aventurait sur les lieux. Il s'agit d'un repris de justice répondant aux initiales B.B, âgé de 31 ans, habitant la ville de Boumerdès et connu par ses agissements, notamment le commerce de la drogue. Au moment de son interpellation, il disposait de comprimés de psychotropes de différentes marques, Parkinal et

Nozitone, et un flacon de médicaments Izo Piridol, un calmant qui n'est délivré que sur ordonnance aux patients atteints de troubles psychiatriques. Au cours de l'interrogatoire, le mis en cause a déclaré qu'il consommait ces comprimés. Quant à l'ordonnance qui serait délivrée par un spécialiste, il a déclaré qu'il l'a oubliée à la maison ou l'a égarée. Après l'accomplissement des formalités accomplies, le mis en cause a été déféré au parquet où il a été placé sous mandat de dépôt au centre de rééducation de Tidjelabine sur instruction du procureur de la République près le tribunal de Boumerdès pour les chefs d'inculpation de commerce et trafic de psychotropes.

Ahmed K.